



LES RÉGIONS, PILOTES EFFICACES DES POLITIQUES DE COHÉSION DEPUIS 2014 POUR NOS TERRITOIRES

La contribution de Régions de France au Forum Cohésion

En France, entre deux périodes de programmation, depuis 2014 **les fonds de cohésion sont passés de 34 % à 52 % du total des investissements publics.**

Sur la programmation 2014-2020, **les Régions ont géré 11,3 Mds€ de fonds européens qui ont généré au total plus de 27,6 Mds€ d'investissement dans les territoires.**

Entre 2014 et 2020, **les Régions françaises et l'Europe ont permis d'aider près de 90 000 entreprises** et de former près de **550 000 demandeurs d'emploi** dont près de **30 % ont trouvé un emploi immédiatement à l'issue de la formation**

Entre 2014 et 2020, grâce à l'Europe, les Régions ont engagé **plus de 2.5 milliards d'euros pour la transition écologique** et plus de **1 milliard d'euros pour la transition numérique.**



Les Régions françaises sont des partenaires clés de l'Europe. Et elles souhaitent le rester !

Crise après crise, elles démontrent, avec la politique de cohésion, qu'elles sont au rendez-vous des mutations de notre siècle et aux services de leurs concitoyens pour les accompagner à travers ces grands bouleversements.

Aujourd'hui avec la crise ukrainienne, hier avec la crise sanitaire, la politique de cohésion, et ses principaux gestionnaires, les Régions françaises, ont été les instruments et interlocuteurs privilégiés par l'Europe pour relancer nos économies, apporter des soins et aujourd'hui une aide humanitaire sans précédent.

Il faut donc maintenir cette politique en l'enrichissant car elle est primordiale pour garder le lien entre l'Union européenne et ses territoires. Pour cela, les Régions françaises défendent 4 propositions clés :

- 1** La politique de cohésion doit garder un budget stable et demeurer le premier budget de l'Union européenne
- 2** La politique de cohésion doit continuer de cibler et d'intervenir prioritairement sur les facteurs clés de compétitivité régionale : soutien à la recherche et l'innovation, compétitivité des TPE/PME/ETI, capital humain, etc...
- 3** Mais cette politique doit affiner son approche en incluant mieux les territoires insulaires, ultrapériphériques, ruraux ainsi que les disparités infrarégionales.
- 4** Et surtout rester cohérente en : assouplissant les règles sur les aides d'États ; s'articulant avec les plans de relance nationaux et en se simplifiant via l'adoption d'un règlement interfonds unique.



1 quai de Grenelles 75015 Paris

Tél : 01 45 55 82 48

E-mail : contact@regions-france.org

www.regions-france.org